

Réf: Dossier 265983

Avis de constitution

SOCIETE « ATCHEL PRO »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE SANTAI NON LOIN DE
L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT MARCEL, Lot 323, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATCHEL PRO »

Objet :

- Fournitures d'équipements
- Formation
- Services technologiques
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE SANTAI NON LOIN DE
L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT MARCEL, Lot 323, Ilot 53

Dirigeant(s) M PRE AKIELO KOUASSI DIEUDONNE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06715 du 29/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83445/GTCA/RC/2023 du 29/11/2023

